

Contributions de Alain REY, Salah MEJRI, Giovanni DOTOLI, Loïc DEPECKER, Danguolė MELNIKIENĖ, Eric TURCAT, Encarnación MEDINA ARJONA, Françoise FINNISS-BOURSIN, María Manuela MERINO GARCÍA, Àngels SANTA, Ksenofon KRISAFI, Kejsi RIZO, Jean, Marcel LAUGINIE, Mario SELVAGGIO, Celeste BOCCUZZI, Eglantina GISHTI, Maklena ÇABEJ, Isabelle TURCAN, Fabio PELIZZONI, Martin CHEF, David GAATONE, Alba María POZO GARRIDO et Giuseppe TROVATO

46 €

ISSN 2239-0626



9 782406 113157

Les Cahiers du dictionnaire

2020, n° 12

2020, n° 12

# Les Cahiers du dictionnaire

Dictionnaire et démocratie

Dictionnaire et enfer

Sous la direction de Bernard Franco,  
Giovanni Dotoli, Encarnación Medina Arjona,  
María Manuela Merino García, Mario Selvaggio



CLASSIQUES  
GARNIER

2020, n° 12

---

# Les Cahiers du dictionnaire

Dictionnaire et démocratie

Dictionnaire et enfer

Sous la direction de Bernard Franco,  
Giovanni Dotoli, Encarnación Medina Arjona,  
María Manuela Merino García, Mario Selvaggio

PARIS  
CLASSIQUES GARNIER  
2021

## FONDATEUR ET DIRECTION DE PUBLICATION

Giovanni DOTOLI (Bari/Paris)

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Maria Gabriella ADAMO (Messine), Veronica BENZO (Catane), Bernard CERQUIGLINI (Paris), Loïc DEPECKER (Paris), Carolina DIGLIO (Naples), Giovanni DOTOLI (Bari/Paris), Simone GRECO (Bari), Pierre LERAT (Paris), Gisella MAIELLO (Salerne), Encarnación MEDINA ARJONA (Jaén), Luis MENESES-LERÍN (Atras), Salah MEJRI (Paris/Tunis), Danguolė MELNIKIENĖ (Vilnius), Danièle MORVAN (Paris), Giulia PAPOFF (Bénévent), Alain REY (Paris), Claudio VINTI (Pérouse), Maria Teresa ZANOLA (Milan)

## RÉDACTEURS EN CHEF

Celeste BOCCUZZI (Bari), Mario SELVAGGIO (Cagliari)

## RÉDACTEURS

Jana ALTMANOVA (Naples), Maria CENTRELLA (Naples), Francesca CHESSA (Cagliari), Cosimo DE GIOVANNI (Cagliari), Lucia Cristina LAROCCA (Bari), Maria LEO (Salerne), Mariadomenica LO NOSTRO (Salerne), Donatella OSTUNI (Bari), Fabio PERILLI (Bénévent), Marie-Denise SCLAFANI (Palerme), Raffaele SPIEZIA (Naples)

## RÉDACTION

Les propositions d'articles, les ouvrages pour comptes rendus ainsi que les propositions de comptes rendus doivent être envoyés à la rédaction :

M. Giovanni DOTOLI  
Dipartimento di Lettere Lingue Arti  
Università degli Studi di Bari  
Via Garruba, 6 – 70121 Bari (Italie)  
TÉL. : 0039 080 571 74 41 – Télécopie : 0039 080 571 75 33  
giovanni.dotoli@uniba.it

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 978-2-406-11315-7  
ISSN 2239-0626

## SOMMAIRE

Giovanni DOTOLI  
Hommage à Alain Rey / *Tribute to Alain Rey* ..... 15

## DICTIONNAIRE ET DÉMOCRATIE / DICTIONARY AND DEMOCRACY

Alain REY  
De la démocratie en dictionnaire /  
*Democracy in dictionaries* ..... 21

Salah MEJRI  
Le mot « démocratie » dans le dictionnaire.  
Structure et représentation réticulaire /  
*The word "democracy" in the dictionary.*  
*Reticular structure and representation* ..... 29

Giovanni DOTOLI  
Le mot « démocratie » dans le dictionnaire  
de la langue française au XX<sup>e</sup> siècle /  
*The word "democracy" in the dictionary*  
*of the French language in the twentieth century* ..... 53

Loïc DEPECKER  
Les langues sont-elles porteuses de valeurs ? /  
*Do languages convey values?* ..... 71

- Danguolė MELNIKIENĖ  
Les valeurs politiques sont-elles compatibles  
avec celles du dictionnaire de langue ? /  
*Are political values compatible  
with those of the language dictionary?* ..... 83
- Eric TURCAT  
« Démocratie » et *Encyclopédie*.  
Le dialogue avorté de Voltaire et Montesquieu /  
*"Democracy" and Encyclopédie.*  
*The aborted dialogue between Voltaire and Montesquieu* ..... 97
- Encarnación MEDINA ARJONA  
Le dictionnaire littéraire. Dialogue et droit à l'incertitude /  
*The literary dictionary. Dialogue and the right to uncertainty* ..... 111
- Françoise FINNISS-BOURSIN  
Les dictionnaires, un atout pour communiquer la démocratie ? /  
*Dictionaries, a tool for spreading democracy?* ..... 119
- María Manuela MERINO GARCÍA  
Intertextualité, dialogisme et démocratie dans les dictionnaires /  
*Intertextuality, dialogism, and democracy in dictionaries* ..... 131
- Àngels SANTA  
L'utilisation du terme « démocratie »  
dans les dictionnaires de symboles /  
*The use of the term "democracy" in dictionaries of symbols* ..... 145
- Ksenofon KRISAFI et Kejsi RIZO  
Quelques spécificités du sens de démocratie  
dans la terminologie juridique /  
*Some specificities of the meaning of democracy in legal terminology* ..... 155
- Jean, Marcel LAUGINIE  
Terminologie, communication politique et citoyenne.  
Campagne politique, choc de cultures ? /  
*Terminology and political and citizen communication.*  
*The political marketing, a clash of cultures?* ..... 171

- Mario SELVAGGIO  
« Liberté, Égalité, Fraternité » dans le dictionnaire.  
Du « Dictionnaire de l'Académie française » à « Littré » /  
*"Liberté, Égalité, Fraternité" in the dictionary.*  
*From the "Dictionnaire de l'Académie Française" to the "Littré"* ..... 185
- Celeste BOCCUZZI  
Collocations, démocratie et lexicographie /  
*Collocations, democracy, and lexicography* ..... 201
- Eglantina GISHTI et Maklena ÇABEJ  
Le « centralisme démocratique ». Une approche conductrice  
dans la méthode lexicographique albanaise /  
*Democratic centralism. A guiding approach  
in the Albanian lexicographical method* ..... 217
- DICTIONNAIRE ET ENFER /  
DICTIONARY AND HELL
- Alain REY  
Dictionnaire et diable / *The dictionary and the devil* ..... 235
- Giovanni DOTOLI  
Enfer et diable en dictionnaire  
de Collin de Plancy à Alain Rey /  
*Hell and the devil in the dictionary,*  
*from Collin de Plancy to Alain Rey* ..... 239
- Isabelle TURCAN  
L'enfer dans les dictionnaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.  
Imaginaire et représentation /  
*Hell in sixteenth- and seventeenth-century dictionaries.*  
*Imaginary and representation* ..... 267
- Àngels SANTA  
L'enfer et ses symboles / *Hell and its symbols* ..... 297

- Danguolė MELNIKIENĖ  
Les valeurs politiques sont-elles compatibles  
avec celles du dictionnaire de langue ? /  
*Are political values compatible  
with those of the language dictionary?* ..... 83
- Eric TURCAT  
« Démocratie » et *Encyclopédie*.  
Le dialogue avorté de Voltaire et Montesquieu /  
*"Democracy" and Encyclopédie.  
The aborted dialogue between Voltaire and Montesquieu* ..... 97
- Encarnación MEDINA ARJONA  
Le dictionnaire littéraire. Dialogue et droit à l'incertitude /  
*The literary dictionary. Dialogue and the right to uncertainty* ..... 111
- Françoise FINNISS-BOURSIN  
Les dictionnaires, un atout pour communiquer la démocratie ? /  
*Dictionaries, a tool for spreading democracy?* ..... 119
- María Manuela MERINO GARCÍA  
Intertextualité, dialogisme et démocratie dans les dictionnaires /  
*Intertextuality, dialogism, and democracy in dictionaries* ..... 131
- Àngels SANTA  
L'utilisation du terme « démocratie »  
dans les dictionnaires de symboles /  
*The use of the term "democracy" in dictionaries of symbols* ..... 145
- Ksenofon KRISAPI et Kejsi RIZO  
Quelques spécificités du sens de démocratie  
dans la terminologie juridique /  
*Some specificities of the meaning of democracy in legal terminology* ..... 155
- Jean, Marcel LAUGINIE  
Terminologie, communication politique et citoyenne.  
Campagne politique, choc de cultures ? /  
*Terminology and political and citizen communication.  
The political marketing, a clash of cultures?* ..... 171

- Mario SELVAGGIO  
« Liberté, Égalité, Fraternité » dans le dictionnaire.  
Du « Dictionnaire de l'Académie française » à « Littré » /  
*"Liberté, Égalité, Fraternité" in the dictionary.  
From the "Dictionnaire de l'Académie Française" to the "Littré"* ..... 185
- Celeste BOCCUZZI  
Collocations, démocratie et lexicographie /  
*Collocations, democracy, and lexicography* ..... 201
- Eglantina GISHTI et Maklena ÇABEJ  
Le « centralisme démocratique ». Une approche conductrice  
dans la méthode lexicographique albanaise /  
*Democratic centralism. A guiding approach  
in the Albanian lexicographical method* ..... 217
- DICTIONNAIRE ET ENFER /  
DICTIONARY AND HELL
- Alain REY  
Dictionnaire et diable / *The dictionary and the devil* ..... 235
- Giovanni DOTOLI  
Enfer et diable en dictionnaire  
de Collin de Plancy à Alain Rey /  
*Hell and the devil in the dictionary,  
from Collin de Plancy to Alain Rey* ..... 239
- Isabelle TURCAN  
L'enfer dans les dictionnaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.  
Imaginaire et représentation /  
*Hell in sixteenth- and seventeenth-century dictionaries.  
Imaginary and representation* ..... 267
- Àngels SANTA  
L'enfer et ses symboles / *Hell and its symbols* ..... 297

- Mario SELVAGGIO  
Le vampire en dictionnaire. *La Bible Dracula* d'Alain Pozzuoli /  
*Vampires in dictionaries. Alain Pozzuoli's La Bible Dracula* ..... 309
- Fabio PELIZZONI  
L'engagement passe par l'enfer. Maurice Lachâtre  
et son *Nouveau Dictionnaire Universel* (1865-1870) /  
*Commitment requires going through hell. Maurice Lachâtre  
and his Nouveau Dictionnaire Universel (1865-1870)* ..... 323
- Martin CHEF  
Le *Dictionnaire infernal* ou la raison subjective /  
*The Dictionnaire infernal or subjective reason* ..... 341

## ESSAIS / ESSAYS

- David GAATONE  
Les absents des dictionnaires bilingues.  
Le cas des dictionnaires hébreu-français /  
*What is absent from bilingual dictionaries.  
The case of Hebrew-French dictionaries* ..... 353
- Alba María POZO GARRIDO  
Le *Dictionnaire amoureux des dictionnaires* d'Alain Rey.  
Le regard de l'humaniste /  
*Alain Rey's Dictionnaire amoureux des dictionnaires.  
The humanist's perspective* ..... 369

## COMPTES RENDUS / REVIEWS

- Louis-Jean Calvet, *La Méditerranée mer de nos langues*  
(Giovanni DOTOLI) ..... 383

- Marcio Alexandre Cruz, Carlos Piovezani, Pierre-Yves  
Testenoire, sous la direction de, *Le discours et le texte :  
Saussure en héritage* (Giovanni DOTOLI) ..... 384
- Gaétane Dostie et Agnès Tutin, sous la direction de,  
*Les phrases préfabriquées : Sens, fonctions, usages*, « Cahiers de  
lexicologie », 2019, 1, n. 114 (Giovanni DOTOLI) ..... 385
- Bernard Cerquiglini, *La (Luo) Ministre est enceinte ou La grande  
querelle de la féminisation des noms* (Giovanni DOTOLI) ..... 387
- Jana Altmanova et Silvia Domenica Zollo, sous la direction de,  
*La néologie à l'ère de l'informatique et de la révolution numérique*,  
« Neologica », 2019, n. 13 (Giovanni DOTOLI) ..... 388
- Jérôme Robert, *L'aventure du dictionnaire Robert*, préface  
de Jean Pruvost (Giovanni DOTOLI) ..... 389
- Sylvie Bouissou, Pascal Denécheau, France Marchal-Ninosque,  
*Dictionnaire de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime (1669-1791)*  
(Giovanni DOTOLI) ..... 390
- Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique  
de la langue française*, sous la direction de Alain Rey  
et Josette Rey-Debove, 2020 (Giovanni DOTOLI) ..... 392
- Valeria Della Valle, *Dizionari* (Celeste BOCCUZZI) ..... 394
- Luca Serianni, *Il lessico* (Celeste BOCCUZZI) ..... 395
- Simone Greco, *DICCIT. Dictionario combinatorio  
español-italiano A-K* (Giuseppe TROVATO) ..... 396
- Résumés/Abstracts ..... 401

*Ce numéro des Cahiers du dictionnaire est dédié à la mémoire  
d'Alain Rey, le plus grand linguiste et lexicographe des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.  
(G. D.)*

## HOMMAGE À ALAIN REY

Alain Rey nous a quittés le 28 octobre 2020, âgé de 92 ans.

Il y a un demi-siècle, j'ai la chance de le rencontrer, tout jeune professeur qui admirait le nouveau chef-d'œuvre de la science du dictionnaire : *Le Petit Robert*. On ne se quittera plus. Une amitié-modèle, sous le signe de la langue française, de la linguistique, des dictionnaires, et surtout de la fraternité. Au fur et à mesure, j'ai découvert l'homme, le chercheur, le créateur, l'architecte du dictionnaire, l'artisan qui travaille comme un artiste de la Renaissance, dans l'atelier de la langue française.

Une vie consacrée au dictionnaire de la langue française : c'est la meilleure synthèse de l'aventure d'Alain Rey, le Furetière et le Littré de notre temps. Depuis soixante-dix ans, personne n'a si profondément marqué la réflexion sur la langue française, sans aucune pesanteur, toujours avec le sourire qui était le sien, et du mot, son camarade, ce symbole de liberté.

Alain Rey poursuit toutes les étapes des merveilles de la lexicographie, en dirigeant nombre de dictionnaires qui sont désormais des monuments de l'histoire de la langue française, et en écrivant des livres-romans de la langue écrite et orale.

Pour lui, le français est un amour, une pratique d'humanisme, un art et une construction permanente. La linguistique, la sémantique et le sens deviennent à la portée de tout le monde : la langue est à tous. C'est l'une de ses grandes leçons. Pour Alain Rey, le dictionnaire est un livre en évolution continue, se fondant sur une véritable science du mot.

En ne se souciant pas trop des mots à la mode, *dictionnaire*, *lexicographie* et *métalexigraphie*, il travaille *in rebus*, dans les choses dites par les mots, avec et pour les mots, en restant *au-dedans* de la langue, en artisan de sémiotique qui a sa philosophie du langage.

Il adapte au fur et à mesure son artisanat et sa science aux nouvelles approches et aux nouveaux modèles, attentif à toute ressource lexicale, à toute recherche innovante, aux progrès de la linguistique, en théorie et en pratique.



Alain Rey nous rappelle et nous enseigne que la langue française évolue sans cesse, dans le lexique, la syntaxe, la prononciation, l'orthographe. Le dictionnaire a le devoir d'enregistrer tout cela. Livre du monde et livre du sens, il est une garantie contre l'anarchie de la langue.

Dans un dictionnaire d'Alain Rey, nous n'avons jamais l'impression de nous trouver dans un labyrinthe. Nous nous sentons toujours chez nous, dans l'histoire, dans le présent et dans l'avenir de la langue.

D'après lui, le dictionnaire est un véritable texte, à tous les effets, et une œuvre d'art. Et même une partition musicale, où les répliques se suivent comme dans un film, monté image après image. Lecteurs, rédacteurs et collaborateurs l'exécutent à chaque consultation. Le dictionnaire marche constamment vers la littérature et de pair avec elle.

Ainsi que pour mon ami le regretté Henri Meschonnic, son dictionnaire est « le roman de la langue ». En effet, pour Alain Rey, le dictionnaire est un trésor de mots, tel un poème, un roman, une épopée. Pour lui, comme pour Roland Barthes, le dictionnaire a « une fonction poétique ».

Je retrouve le même parcours d'Apollinaire, voyageant entre l'ordre et l'aventure, la raison et la fantaisie, le « cosmos » qui en grec signifie « ordre », et l'élégance du mot, qu'Alain Rey présente dans ses illuminations les plus secrètes, comme si chaque mot était un diamant.

Le dictionnaire de l'artisan et savant Alain Rey est à cheval entre cinq siècles de pratique et de théorie de cet instrument indispensable de notre savoir et l'ouverture sur l'avenir qui, nous rassure-t-il, sera de lumière, entre artisanat, sagesse et architecture du sens.

Alain Rey est un homme de la Renaissance entre <sup>xx</sup> et <sup>xxi</sup> siècles. Grand humaniste, prophète et voyant de la langue française, il aurait pu naître à l'époque de Michel-Ange et de Léonard de Vinci. Ne veut-il pas réaliser « toute l'épopée des mots », d'après le mot de Littré? Il a écrit une méta-œuvre littéraire.

Je l'affirme : Alain Rey est le plus grand linguiste français de la seconde moitié du <sup>xx</sup> siècle et de cette ouverture du <sup>xxi</sup>.

Je le considère comme un monument de la France qui regarde en avant, qui fait de sa langue la charpente de son action, de ses visions, de son futur. Un monument, à admirer comme le David de Michel-Ange ou un tableau de Pablo Picasso.

Je résume en quelques mots son aventure extraordinaire : perfection et modestie ; poésie et amour ; engagement et regard sur l'avenir ;

ouverture sur le monde et fleuve linguistique qui vient de loin ; signes porteurs de rêve ; lien constant du mot avec la société.

Liberté, tolérance, analogie, créativité : ce sont les quatre mots-phares de l'action linguistique et humaine d'Alain Rey.

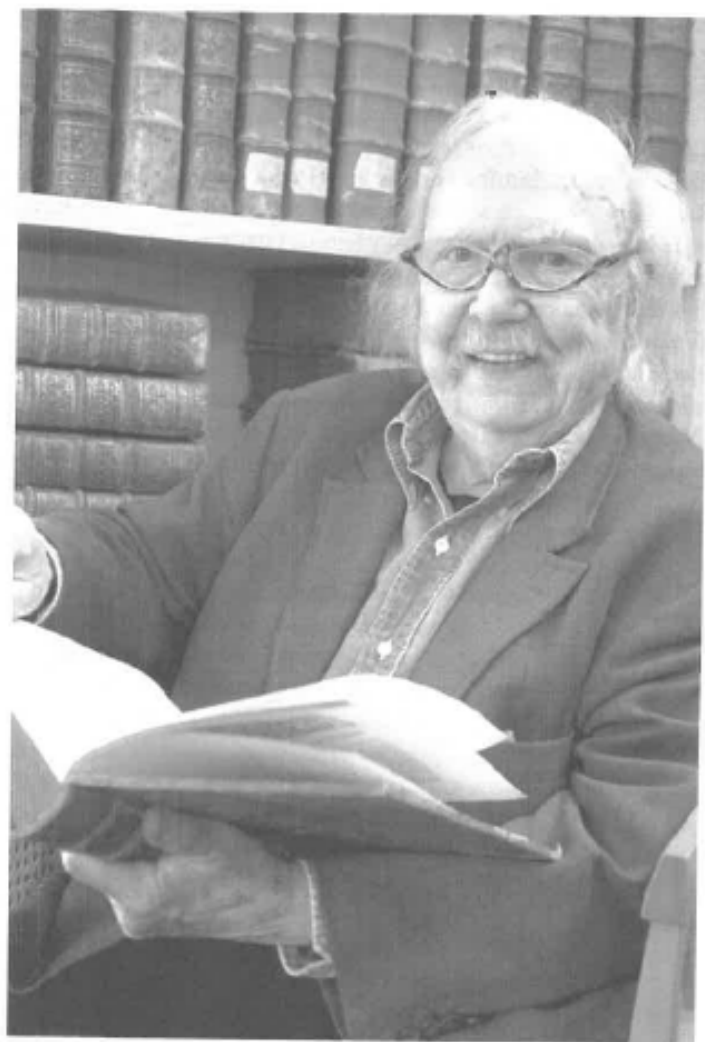
Les dictionnaires dirigés ou réalisés par lui sont des symboles, des étoiles, des points lumineux dans le ciel de la langue. Il faut les lire à la Roland Barthes : ce sont des poèmes qui font rêver. Alain Rey a le sens de la poésie de la langue, contre tout purisme, tout conformisme, sous le signe d'une identité ouverte, qui dialogue avec l'autre.

Ses dictionnaires de la langue française resteront à jamais, surtout : *Le Grand Robert*, *Le Petit Robert*, le *Dictionnaire historique de la langue française*, le *Dictionnaire culturel en langue française*, le *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*, le *Dictionnaire amoureux du diable*.

Merci Alain de ce que tu nous as donné et de ce que tu nous donneras toujours<sup>1</sup>.

Giovanni DOTOLI  
Université de Bari Aldo Moro  
Cours de civilisation française  
de la Sorbonne

<sup>1</sup> Mes livres sur Alain Rey : *Alain Rey artisan et savant du dictionnaire*, Hermann 2010 ; *Alain Rey : de l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, actes du colloque international sur A. Rey, Schena 2010 ; *Le Dictionnaire historique de la langue française d'Alain Rey*, Préface de Danièle Moëvan, Hermann 2018 ; *Dictionnaire, langage, langue française, vie. Entretien avec Alain Rey*, L'Harmattan, 2020 ; *Lire Alain Rey*, L'Harmattan 2021, en préparation.



Photographie d'Alain Rey.

DICTIONNAIRE ET DÉMOCRATIE

## DES ALTERNATIVES SOUVENT DANGEREUSES

D'autres alternatives aux dictionnaires existent, mais elles aboutissent souvent à des dérives, ou en sont en elles-mêmes.

Les réseaux sociaux constituent une source importante d'information pour beaucoup de citoyens, mais souvent une source unique, ce qui permet le développement des fake news, des points de vue partiels et l'absence d'esprit critique.

Les demandes, peu nourries par la réflexion, sont la plupart du temps, aveugles. On a pu le constater lors des grands débats menés l'hiver et le printemps derniers par Emmanuel Macron pour répondre aux Gilets jaunes : les observateurs ont constaté un refus fréquent de discuter, un dialogue de sourds, et la focalisation sur un point particulier à valeur symbolique, tel que le RIC ou la suppression de l'ENA.

La pire alternative, ce sont les violences, degré zéro de la discussion, bien éloignées de la recherche dans le dictionnaire : les Gilets jaunes, pour une part d'entre eux, deviennent agressifs, et ils sont dépassés par le jeu des Black Blocs, décidés à attaquer tout ce qui représente les institutions, la police, les pompiers, mais aussi à détruire boutiques et restaurants, symboles de richesse, d'inégalités et de capitalisme, ce qui ne fait pas avancer le débat.

Malgré la noirceur de ces différents constats et le pessimisme qui s'en dégage, il ne faut pas oublier les dictionnaires comme atout pour la démocratie. C'est un point de départ utile, au moins pour certains acteurs de la communication : hommes politiques et citoyens de bonne volonté et qui réfléchissent. Mais il faut un ensemble d'outils et de données convergentes pour faire avancer la démocratie, et du temps pour les faire pénétrer dans les esprits.

Françoise FINNISS-BOURSIN  
Sorbonne Université-CELSA

## INTERTEXTUALITÉ, DIALOGISME ET DÉMOCRATIE DANS LES DICTIONNAIRES

Tout dictionnaire se présente à nous comme un texte bien structuré et ordonné alphabétiquement. Jean et Claude Dubois conçoivent le dictionnaire comme un texte, « c'est-à-dire un discours fini, tenu sur la langue et la culture<sup>1</sup> ». Comme le dit Alain Rey :

Ce texte se distingue des autres par sa nature linguistique (analyse synonymique d'unités appartenant au code de la langue), sémiologique (il est articulé en signes dont les signifiés sont eux-mêmes des signes) et socio-culturelle (il définit un univers d'unités signifiantes en tant qu'instrument d'expression et d'information : il l'articule selon l'ordre que l'écriture permet d'instituer)<sup>2</sup>.

Ces définitions du dictionnaire comme texte nous mènent à la conception du texte chez Julia Kristeva, qui nous semble très appropriée pour notre étude des dictionnaires, car elle le définit comme :

un appareil translinguistique qui redistribue l'ordre de la langue, en mettant en relation une parole communicative visant l'information directe, avec différents types d'énoncés antérieurs ou synchroniques [...] il est une permutation de textes, une intertextualité : dans l'espace d'un texte plusieurs énoncés, pris à d'autres textes, se croisent et se neutralisent<sup>3</sup>.

Plus loin elle dit que « tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte. À la place de la notion d'intersubjectivité s'installe celle d'intertextualité, et le langage poétique se lit, au moins, comme double<sup>4</sup> ».

1 Dubois, Jean et Claude, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971, p. 8.

2 Rey, Alain, *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 55.

3 Kristeva, Julia, *Stiméotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969, p. 52.

4 *Ibid.*, p. 85.

C'est, donc, sous cette optique que nous allons considérer le texte métalinguistique des exemples introduits dans les dictionnaires que nous allons analyser, tels un réseau intertextuel habilement tissé par le lexicographe. En ce sens, il faudra se poser aussi la question du choix et de la fréquence des auteurs choisis.

Mais derrière le texte du dictionnaire, il y a toujours une voix, celle du lexicographe, qui, dans son activité métalinguistique quotidienne, propose des définitions, normalement suivies d'exemples. Et en faisant cela, il introduit sa dose de subjectivité et émet son propre discours. Comme l'affirme Maurice Tournier, « [l]e dictionnaire est "discours" tenu sur la société, choix effectué dans les représentations sociales en fonction d'une stabilisation des structures, créées en même temps que repérées. Reflet ou plutôt réfraction – pour reprendre le mot de Bakhtine – dans le prisme d'une reconstruction idéologique totalisante<sup>5</sup> ».

Cette considération du dictionnaire comme un discours nous conduit à Benveniste qui le définit comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière<sup>6</sup> ». En effet, la presque totale absence des indices de personne ne veut pas dire que le lexicographe n'y soit pas présent ; bien au contraire, c'est lui qui propose les définitions et qui agence les exemples. C'est à travers les définitions et les exemples que le lexicographe entame un dialogue et avec les auteurs qu'il reprend dans ses citations et avec les lecteurs du dictionnaire à chaque fois qu'ils font une consultation d'une entrée quelconque. C'est ainsi que nous parvenons à un autre concept clé pour notre analyse, celui de dialogisme, forgé par Mikhaïl Bakhtine<sup>7</sup> et introduit dans les années 70 par Julia Kristeva

5 Tournier, Maurice, « Préface » in Domenico d'Orta, *Dictionnaire et idéologie*, Fasano-Paris, Schena-Nizet, 1988.

6 Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966, p. 242.

7 À la lecture des travaux de l'auteur, on est confronté au problème de la définition explicite du concept de dialogisme, qu'il conçoit comme « dialogisation intérieure » : « Car tout discours concret (énoncé) découvre toujours l'objet de son orientation comme déjà spécifié, contesté, évalué [...] d'une brume légère qui l'assombrit, ou, au contraire, éclairé par les paroles étrangères à son propos. Il est entortillé, pénétré par les idées générales, les vues, les appréciations, les définitions d'autrui. Orienté sur son objet, il pénètre dans ce milieu de mots étrangers agité de dialogues et tendu de mots, de jugements, d'accents étrangers, se faufille dans leurs interactions compliquées, fusionne avec les uns, se détache des autres, se croise avec les troisième. » (Bakhtine, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, p. 100). – Un peu plus loin dans ce chapitre consacré au discours romanesque, l'auteur développe cette idée du dialogue intérieur du discours qu'il trouve

dans le contexte intellectuel français, qui vit l'éclosion de la théorie de l'énonciation de Benveniste. Comme elle l'affirme :

Le discours bakhtinien désigne ce que Benveniste a en vue lorsqu'il parle de discours, c'est-à-dire "le langage assumé comme exercice par l'individu", ou, pour employer les termes de Bakhtine lui-même, disons que : "Pour que les rapports de signification et de logique deviennent dialogiques ils doivent s'incarner, c'est-à-dire entrer dans une autre sphère d'existence : devenir discours, c'est-à-dire énoncé, et obtenir un auteur, c'est-à-dire un sujet de l'énoncé" (*Problemi poetiki Dostoevskovo*). Mais pour Bakhtine issu d'une Russie révolutionnaire préoccupée des problèmes sociaux, le dialogue n'est pas seulement le langage assumé par le sujet, c'est une écriture où on lit l'autre [...]. Ainsi le dialogisme bakhtinien désigne l'écriture à la fois comme subjectivité et comme communicativité, ou pour mieux dire, comme intertextualité ; face à ce dialogisme, la notion de "personne-sujet de l'écriture" commence à s'estomper pour céder la place à une autre, celle de "l'ambivalence de l'écriture"<sup>8</sup>.

C'est à la lumière de ces principes de l'analyse du discours que nous allons étudier le traitement du mot *démocratie*, dans le *Dictionnaire françois* de Richelet, le *Dictionnaire universel* de Furetière, les premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie Française*, *L'Encyclopédie*, le *Dictionnaire de la langue française* de Littré, le *Petit* et le *Grand Robert* et le *Dictionnaire culturel en langue française*. Dans l'univers vaste et touffu de la lexicographie française, nous avons choisi ces dictionnaires pour leur importance dans la description du lexique de leur époque<sup>9</sup>, car, comme le dit Alain Rey, « le dictionnaire, comme l'anthologie, comme les grammaires, inscrit une temporalité du discours, très brève, s'agissant d'exemples et de citations qui furent écrits individuellement<sup>10</sup> ».

Dans le *Dictionnaire François* de Richelet<sup>11</sup>, édition de 1680, nous lisons la définition suivante :

d'une importance capitale : « cette dialogisation intérieure du discours est dotée d'une force stylisante énorme. La dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition que la linguistique et la stylistique n'ont absolument pas étudiées à ce jour ». (*Ibid.*, p. 102)

8 Kristeva, Julia, *op. cit.*, p. 88.

9 Notre choix n'est pas exhaustif, pour une étude approfondie et détaillée de l'évolution du mot démocratie dans le dictionnaire, voir le magnifique travail de Giovanni Dotoli, *Le mot démocratie dans le dictionnaire*, Alberobello-Paris, Aga-L'Harmattan, 2019, *passim*.

10 Rey, Alain, *Hommage aux mots. L'intelligence des dictionnaires*, Paris, Hermann Éditeurs, 2018, p. 116.

11 Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680.

DÉMOCRATIE S.F. Gouvernement populaire. État populaire. Forme de gouvernement où les charges se donnent au sort.

Richelet présente ici le tirage au sort comme la méthode démocratique par excellence, héritée de la démocratie athénienne. Dans l'édition de 1706<sup>12</sup>, il complète la définition et présente l'autre méthode démocratique possible :

S.F. Gouvernement populaire. État populaire. Forme de gouvernement où les charges se donnent au sort ou par élection.

Dans toutes les éditions, la définition du substantif est suivie par celle de l'adjectif :

*Démocratique*, adj. Populaire (gouvernement démocratique).

La totale absence d'exemples, ainsi que la sobriété dans les définitions, ne nous empêchent pourtant pas de déceler la voix du lexicographe qui nous montre son indifférence envers la démocratie, qui est un pur reflet du sentiment de son allocataire, les honnêtes gens, pour qui il compose son dictionnaire. En effet, dans l'*Avertissement* à l'édition de 1680, l'auteur indique qu'il a

fait un Dictionnaire François afin de rendre quelque service aux honnêtes gens qui aiment notre Langue. Pour cela j'ai lu nos plus excellents Auteurs, & tous ceux qui ont écrit des Arts avec réputation. J'ai composé mon livre de leurs mots les plus reçus, aussi-bien que de leurs expressions les plus-belles<sup>13</sup>.

Parmi ces auteurs, il cite d'Ablancourt et Monsieur Patru, car « un Dictionnaire est l'Ouvrage de tout le monde<sup>14</sup> ». C'est dans cette définition du dictionnaire que nous retrouvons sa pure essence démocratique.

Quelques années plus tard, Furetière publie son *Dictionnaire universel*<sup>15</sup>, dans lequel nous lisons :

12 Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois contenant tous les mots tant vieux que nouveaux*, Amsterdam, Jean Elzevir, 1706.

13 Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680, s.p.

14 *Id.*

15 Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690.

DEMOCRATIE s.f. Sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité. La Démocratie n'a été florissante que dans les Républiques de Rome & d'Atènes. Les séditions & les troubles arrivent souvent dans les Démocraties.

DEMOCRATIQUE adj. m. Qui appartient au gouvernement populaire. Le pire de tous les États est le démocratique. Le gouvernement des Républiques modernes tient plus de l'aristocratique que du démocratique.

Ces exemples qui illustrent les entrées *démocratie* et *démocratique* montrent le point de vue du lexicographe qui avertit son allocataire des dangers qu'entraînerait le gouvernement démocratique. Par contre, si nous consultons les entrées monarchie, monarchique et monarque :

MONARCHIE s. f. : Grand état gouverné par la volonté absolue d'un Roy. La monarchie de France est fort ancienne, fort puissante. Les Monarchies des Assyriens, des Medes ont été fameuses dans l'Antiquité. Ce droit, cette prerogative appartient à la Monarchie, pour dire, au Souverain.

MONARCHIQUE adj. masc. & f. Qui appartient à la Monarchie. On a longtemps disputé quel estoit le meilleur estat, du Monarchique, de l'Aristocratique ou du Democratique. Les François aiment l'estat monarchique.

MONARQUE s. masc. Roy qui a un commandement absolu & despotique sur un pays, dans un Royaume. Dieu est par excellence le Monarque des cieus & de la terre : tous les autres Monarques ne sont rien devant luy. Le Sceptre & la Couronne sont les ornements d'un Monarque. Il faut qu'un Monarque règne par la justice, autrement on le nomme tyran.

Dans l'ensemble de ces définitions, Furetière dépeint le Roi Soleil et la puissance de son règne. En employant dans le premier exemple les adjectifs « ancienne » et « puissante », il nous montre sa préférence pour la monarchie. L'allusion aux monarchies de l'Antiquité évoque la solidité de ce régime. De son côté, dans la définition de l'adjectif monarchique, le dernier exemple n'est pas gratuit et abonde dans la préférence des Français pour la monarchie. Dans la dernière définition, nous revoyons le Roi Soleil tel Dieu sur terre.

Dans la première et seconde édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*<sup>16</sup>, de 1694 et 1695, respectivement, nous lisons la même définition :

DEMOCRATIE s.f. Gouvernement populaire dans un estat. Ces peuples aiment la démocratie.

16 *Dictionnaire de l'Académie françoise dédité au Roy*, Paris, Chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1694. *Le Grand Dictionnaire de l'Académie françoise dédité au Roy*, Paris, Chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1695.

DEMOCRATIQUE adj. de tout genre. Qui appartient à la démocratie. *Etat, gouvernement démocratique*

Cependant, dans le *Nouveau Dictionnaire de l'Académie Française*<sup>17</sup>, édition de 1718, les définitions ne changent pas, mais les exemples peuvent apporter des nuances :

DEMOCRATIE s.f. Gouvernement populaire. *Ces peuples aiment la Démocratie. La Démocratie est sujette à de grands inconvénients. Un Gouvernement mélié d'Aristocratie, & de Démocratie. La République d'Athènes étoit une pure Démocratie. Les Etats des Provinces Unies & les Cantons Suisses sont de véritables Démocraties.*

DEMOCRATIQUE adj. de tout genre. Qui appartient à la démocratie. *Etat, gouvernement démocratique. Le Gouvernement d'Athènes fut longtemps démocratique.*

L'apparente impartialité des exemples se perd dans le mot « inconvénient », par lequel les académiciens ébauchent un léger refus de la démocratie.

Dans *L'Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*<sup>18</sup>, l'entrée Démocratie, comme le dit Giovanni Dotoli, « va marquer à jamais le concept moderne de démocratie<sup>19</sup> ». C'est un véritable traité, dont nous reproduisons quelques extraits :

DEMOCRATIE, s.f. (Droit polit.) est une des formes simples de gouvernement, dans lequel le peuple en corps a la souveraineté. Toute république où la souveraineté réside entre les mains du peuple est une *démocratie*; & si la souveraine puissance se trouve entre les mains d'une partie du peuple seulement, c'est une aristocratie. Voy. ARISTOCRATIE. Quoique je ne pense pas que la *démocratie* soit la plus commode & la plus stable forme de gouvernement; quoique je sois persuadé qu'elle est desavantageuse aux grands états, je la crois néanmoins une des plus anciennes parmi les nations qui ont suivi comme équitable cette maxime: « Que ce à quoi les membres de la société ont intérêt doit être administré par tous en commun ».

Il est important de signaler ici comment l'auteur de l'entrée, le Chevalier de Jaucourt, prend la parole à la première personne pour donner son opinion. C'est ainsi qu'il introduit son discours. La conjonction

17 *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, Paris, Chez Jean-Baptiste Coignard, 1718.

18 Diderot, Denis, Alemnbert, Jean le Rond de, sous la direction de, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, 1759, tome 4°.

19 Giovanni Dotoli, *op. cit.*, p. 45.

concessive *quoique* marque son point de vue, sa réticence, et recherche un certain acquiescement chez l'allocutaire. L'introduction du concept d'équité à travers la maxime amorce un changement d'esprit qui va régner sur tout l'article. La maxime représente la sagesse populaire et garde une forte valeur pédagogique. C'est un discours à l'intérieur du discours qui apporte une richesse polyphonique à la définition. L'analyse détaillée de cette entrée dans *L'Encyclopédie* excède les limites de ce travail, disons seulement que, du point de vue de l'énonciation, il y a une instance de discours contenant *je* qui affleure plusieurs fois et rend l'article éminemment subjectif, le personnalise. « Il me semble que ce n'est pas sans raison que les *démocraties* se vantent d'être les nourrices des grands hommes », nous dit l'auteur. Cette assertion est le pur reflet du dialogisme intérieur qui attend une réaction positive chez l'allocutaire<sup>20</sup>.

Dans le *Dictionnaire de la langue française*<sup>21</sup> de Littré, on apprécie un grand changement par rapport aux dictionnaires précédents; d'un côté, l'influence des Lumières, et, de l'autre, les courants de pensée qui jalonnent le siècle révèlent, comme le dit Giovanni Dotoli, « le socialisme de l'auteur<sup>22</sup> ». Voyons la citation :

DÉMOCRATIE (*dé-mo-kra-tie*) s.f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté. Ce fut un assez beau spectacle dans le siècle passé de voir les efforts impuissants des Anglais pour établir parmi eux la démocratie. MONTESQ. Esp. III, 3. || Société libre et surtout égalitaire où l'élément populaire a l'influence prépondérante. || État de société qui exclut toute aristocratie constituée, mais non la monarchie. On dit en ce sens : la France est une démocratie. || Régime politique dans lequel on favorise ou prétend favoriser les intérêts des masses. La démocratie impériale à Rome. || Le parti démocratique, la partie démocratique de la nation. La démocratie anglaise fait des progrès.

-HIST. XIV<sup>e</sup> S. Démocratie, espèce de police en laquelle la multitude des populaires a domination, ORESME, Thèse de Meunier.

-ETYM. Δημοκρατία, de δῆμος, peuple (voy. DÈME 2), et κράτος, autorité.

Dans cette définition, on observe une influence de *L'Encyclopédie* dans l'emploi du mot souveraineté attribué au peuple. L'exemple de Montesquieu montre l'empreinte des Lumières et introduit un intertexte

20 C'est l'esprit qui règne sur toute l'entrée. On peut la lire en entier dans Giovanni Dotoli, *op. cit.*, p. 125-133.

21 Littré, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette, 1863-1873.

22 Giovanni Dotoli, *op. cit.*, p. 75.

qui garde sa propre « intersubjectivité » ; c'est ainsi que le lexicographe entame un dialogue avec son allocataire, le lecteur qui pourrait consulter le dictionnaire. Le reste de la définition est constitué par un véritable discours qui s'appuie sur les adverbes et expressions : « et surtout », « mais non », « en ce sens », « ou prétend favoriser<sup>23</sup> » qui montrent le point de vue du lexicographe dans son essai de présenter les avantages de la démocratie.

La famille de mots s'élargit considérablement par rapport aux dictionnaires précédents avec les entrées « démocrate », « démocratisation », « démocratiquement » et « démocratiser ».

De la longue liste des dictionnaires des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, nous allons nous intéresser seulement à quelques-uns de ceux auxquels a travaillé Alain Rey, notre éminent lexicologue et lexicographe.

La première édition du *Petit Robert*<sup>24</sup> vit le jour en 1967, ouvrage de référence, il constitue un bijou de la lexicographie contemporaine. Dans l'édition de 1985, on lit :

DÉMOCRATIE [demokRasi] n.f. (1361 ; gr. *Dēmokratia*, de *demos*, « peuple ») V. –Crate. ♦ 1<sup>o</sup> Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens ; organisation politique (souvent, la république) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté. *La démocratie antique, grecque. La démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens. –Démocratie directe : où le peuple exerce directement sa souveraineté. Démocratie représentative : où le peuple élit des représentants. « Le suffrage universel est donc la démocratie elle-même » (LAMART) Démocratie parlementaire, présidentielle. Démocratie socialiste. ♦ 2<sup>o</sup> État pourvu d'institutions démocratiques ; État organisé suivant les principes de la démocratie. Les démocraties libérales. Démocratie autoritaire, représentative. Les démocraties populaires se réclament de la doctrine marxiste. ANT. Aristocratie, monarchie, oligarchie : fascisme, totalitarisme.*

Les principes de la démocratie sont ainsi présentés. Il faut souligner la polyphonie de l'entrée, car, à côté de la citation de Lamartine, qui apporte une référence historique et culturelle, il y a les exemples du lexicographe (« La démocratie repose sur le respect de la liberté et de

23 Voir à ce propos, Oswald Ducroc et alii, *Les mots du discours*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, *passim*.

24 Robert, Paul, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1985.

l'égalité des citoyens », « [Les démocraties populaires se réclament de la doctrine marxiste] qui montrent les emplois du mot à l'époque, reflétant ainsi une polyphonie cachée, qui est l'écho du dialogisme intérieur du lexicographe qui demande la complicité chez son allocataire.

Dans le *Nouveau Petit Robert*<sup>25</sup>, éd. 2001, on trouve la même définition, mais il y a des ajouts et des suppressions par rapport aux éditions précédentes qui mettent en relief l'importance accordée à la démocratie de nos jours<sup>26</sup>. Les éditions suivantes ne présentent pas de variations, sauf un bref ajout (« *Démocratie participative, où le peuple participe aux concertations et aux décisions* ») dans celui de 2012<sup>27</sup>.

En 2005, paraît le *Dictionnaire culturel en langue française*<sup>28</sup>, dans lequel les définitions ne changent pas. Il en est de même pour *Le Grand Robert de la Langue Française*<sup>29</sup>, dont nous avons consulté la troisième édition augmentée de 2001. Les entrées de ces deux dictionnaires sont enrichies de citations qui constituent des intertextes introduisant la voix des auteurs cités, ainsi que celle du lexicographe qui s'en fait écho. Ces intertextes, appartenant à des auteurs d'époques différentes, apportent

25 Robert, Paul, *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001.

26 DÉMOCRATIE : [demokRasi] 1370 en parlant de l'Antiquité, repris en 1791 ; gr. *demokratia*, de *demos* « peuple » ♦ 1<sup>o</sup> Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens ; organisation politique (souvent, la république) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté. *La démocratie antique, grecque. La démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens. –Démocratie directe : où le peuple exerce directement sa souveraineté. Démocratie représentative : où le peuple élit des représentants. « Le suffrage universel est donc la démocratie elle-même » (LAMART) Démocratie électorale et démocratie d'opinion. Démocratie parlementaire, présidentielle. Démocratie socialiste ; libérale. –Démocratie chrétienne, inspirée par la morale sociale chrétienne et SPÉCIALT. forme d'action politique démocratique définie par la papauté (1901) ; partis politiques (belge, italien, allemand, français : M.R.P.) qui la défendent ♦ 2<sup>o</sup> État pourvu d'institutions démocratiques ; État organisé suivant les principes de la démocratie. Être en démocratie. Les démocraties libérales. Les démocraties populaires : régime à parti unique, d'inspiration marxiste, plus ou moins infodés à l'URSS, supprimés pour la plupart en 1990. Démocratie autoritaire, représentative. Les démocraties populaires se réclament de la doctrine marxiste. CONTR. Aristocratie, monarchie, oligarchie : fascisme, totalitarisme.*

27 Robert, Paul, *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2012.

28 Rey, Alain, sous la direction de, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005.

29 Robert, Paul, *Le Grand Robert de la langue française*, deuxième édition dirigée par Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert –VUEF, 2001.

non seulement une valeur culturelle à la définition, mais une valeur historique, en ce sens qu'ils montrent l'évolution du mot démocratie et fixent ses différents emplois. Dans *Le Grand Robert*, nous lisons : Montesquieu, *L'esprit des lois* ; Voltaire, *Dictionnaire philosophique* ; Rousseau, *Du Contrat social* ; Lamartine, *Le passé, le présent, l'avenir de la République* ; Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* ; Renan, *Souvenirs d'enfance* ; Fustel de Coulanges, *La cité Antique* ; H. Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion* ; François Mauriac, *Bloc-notes 1952-1957* ; François Mauriac, *Le nouveau Bloc-notes 1958-1960* ; H. Lefèvre, *Vie quotidienne dans le monde moderne* ; Malraux, *L'Espoir* ; et Régis Debray, *L'Indésirable*. C'est un véritable abrégé du mot démocratie dans l'histoire par lequel le lexicographe attend une réaction positive chez son allocataire qui, après la consultation de l'entrée, fixera dans sa mémoire des concepts tels que souveraineté du peuple, citoyen, égalité, moralité, droit social, suffrage universel, source de constitutions justes, liberté, fidélité inaltérable au devoir, etc.

De son côté, le *Dictionnaire culturel en langue française* réduit le nombre de citations. Nous lisons : Fustel de Coulanges, *La cité Antique* ; Montesquieu, *L'esprit des lois* ; Lamartine, *Le passé, le présent, l'avenir de la République* ; et François Mauriac, *Bloc-notes 1952-1957*. Par contre, dans l'excellent article culturel consacré à la démocratie, réalisé par Gérard Soulier, il y a des citations d'Euripide, *Les Suppliants* ; Thucydide citant Périclès dans *L'Histoire de la guerre du Péloponnèse* ; Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* ; Johan Huizinga, *Le monde mutilé* ; Marx, *La question juive* ; Gandhi, *Tous les hommes sont frères* et Muhammad Iqbal, *Poèmes*.

Tout ce réseau textuel, constitué par le discours sur le mot démocratie dans les dictionnaires que nous avons analysés, nous a permis de voir du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours l'évolution du concept et sa mise en pratique en tant que meilleure forme de gouvernement. La voix timide des lexicographes du XVII<sup>e</sup> siècle, souvent peu enclins à ce système, étant donné qu'ils vivaient sous le royaume du Roi Soleil, devient dorénavant une voix ferme et décidée en faveur de la démocratie à partir de *L'Encyclopédie*, malgré les obstacles que la démocratie ait subis. Le dictionnaire reflète ainsi son époque et nous montre une image réelle et synchronique de la société, de ses tendances et ses aspirations ; c'est pourquoi, le discours du lexicographe est toujours ambivalent et dialogique, pénétré par une

intertextualité, tantôt implicite, subtile et faufile, tantôt explicite, ouverte et avouée. Tout cela rend le dictionnaire un ouvrage éminemment intersubjectif. Le discours du lexicographe sur la société et sur le monde cherche à influencer son allocataire, à lui apprendre « un modèle particulier de réécriture<sup>30</sup> ».

María Manuela MERINO GARCÍA  
Université de Jaén, Espagne

30 Rey, Alain, *Hommage aux mots. L'intelligence des dictionnaires*, Paris, Hermann Éditeurs, 2018, p. 126.



## BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE, Mihaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- BEVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard, 1966.
- Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, Paris, Chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1694.
- DIDEROT, Denis, ALEMBERT, Jean le Rond de, sous la direction de, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, 1759, tome 4°.
- D'ORIA, Domenico, *Dictionnaire et idéologie*, Fasano-Paris, Schena-Nizet, 1988.
- DOTOLI, Giovanni, *Le mot démocratie dans le dictionnaire*, Alberobello-Paris, AGA-L'Harmattan, 2019.
- DUBOIS, Jean et Claude, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.
- DUCROT, Oswald et al., *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire françois contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690.
- KRISTEVA, Julia, *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969.
- Le Grand Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, Paris, Chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, 1695.
- LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette, 1863-1873.
- Nouveau Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, Paris, Chez Jean-Baptiste Coignard, 1718.
- REY, Alain, *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin, 1977.
- REY, Alain, sous la direction de, *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005.
- REY, Alain, *Hommage aux mots. L'intelligence des dictionnaires*, Paris, Hermann Éditeurs, 2018.
- RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680.
- RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois contenant tous les mots tant vieux que nouveaux*, Amsterdam, Jean Elzevir, 1706.
- ROBERT, Paul, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1985.

- ROBERT, Paul, *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001.
- ROBERT, Paul, *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2012.
- ROBERT, Paul, *Le Grand Robert de la langue française*, deuxième édition dirigée par Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert -VUEF, 2001.
- TOURNIER, Maurice, « Préface » in Domenico d'Oria, *Dictionnaire et idéologie*, Fasano-Paris, Schena-Nizet, 1988.

## RÉSUMÉS/ABSTRACTS

Alain REY, « De la démocratie en dictionnaire »

Les dictionnaires, dont le rôle est d'enseigner le sens des mots, ne peuvent se contenter, s'agissant de valeurs devenues essentielles, comme « liberté », « justice », « droits humains », de démêler leurs sémantismes et de déployer leur histoire. On se préoccupe rarement de distinguer ceux qui sont les plus libres, les plus justes, et donc les plus démocratiques.

Mots-clés : Dictionnaire, démocratie, liberté, justice, sens.

Alain REY, "Democracy in dictionaries"

*Dictionaries are meant to teach the meaning of words. When it is question of outstanding values such as "freedom", "justice", "human rights", dictionaries cannot only display meanings in their chronological evolution. Hence, the time has come to make a difference among them, considering their autonomy, their appropriateness, their democracy.*

*Keywords: Dictionary, democracy, freedom, justice, meaning.*

Salah MEJRI, « Le mot "démocratie" dans le dictionnaire. Structure et représentation réticulaire »

Il s'agit de présenter une conception des réseaux sémantiques qui est fondée sur l'idée que l'unité lexicale, unité de la troisième articulation du langage, est le lieu stratégique du système linguistique à partir duquel se noue l'essentiel des relations sémantiques. On illustre la structuration réticulaire du lexique au moyen de l'exemple du mot *démocratie* et son champ lexical et sémantique, tel qu'il est traité par le dictionnaire.

Mots-clés : Réseaux sémantiques, troisième articulation du langage, unité lexicale, phraséologie, dictionnaire.

Eric TURCAT, « "Démocratie" et *Encyclopédie*. Le dialogue avorté de Voltaire et Montesquieu »

Bien que les *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire fussent conçues pour répondre aux insuffisances de la grande *Encyclopédie*, on remarquera que l'entrée voltairienne sur la « Démocratie » ne dialogue jamais explicitement avec la définition encyclopédique de Jaucourt. Voltaire aurait-il eu maille à partir avec l'ancien disciple de Montesquieu, ou se cacherait-il un ennemi encore plus « infâme » derrière ce dialogue avorté ?

Mots-clés : Encyclopédie, Voltaire, Jaucourt, Montesquieu, Rousseau.

Eric TURCAT, "Democracy" and Encyclopédie. *The aborted dialogue between Voltaire and Montesquieu*

*Even though Voltaire's Questions on the Encyclopedia were conceived as a response to the shortfalls of the great Encyclopedia, we will notice that the Voltairian entry on "Democracy" never explicitly enters into a discussion with Jaucourt's encyclopedic definition. Could Voltaire have found himself at odds with Montesquieu's former disciple, or could a far more "infamous" enemy be lurking behind this aborted dialogue?*

Keywords: Encyclopedia, Voltaire, Jaucourt, Montesquieu, Rousseau.

Encarnación MEDINA ARJONA, « Le dictionnaire littéraire. Dialogue et droit à l'incertitude »

Le dictionnaire littéraire : dialogue et droit à l'incertitude. On considère le dictionnaire de la langue, comme cet espace démocratique de la parole et des biens échangés, mais aussi ce droit à gouverner et à être gouverné de l'essence aristotélicienne de la démocratie. Il faudrait penser le dictionnaire littéraire comme un dialogue démocratique, un jeu avec le pouvoir. Dans cet article, on aborde quelques exemples de dialogue entre le dictionnaire d'une langue et le dictionnaire.

Mots-clés : Dictionnaire, Démocratie, Littérature, Baudelaire, Flaubert.

Encarnación MEDINA ARJONA, "The literary dictionary. Dialogue and the right to uncertainty"

*It considers the dictionary of language, as the democratic space of speech and goods exchanged, but also the right to govern and be governed by the Aristotelian essence of democracy. We should think of the literary dictionary as a democratic dialogue, a game*

*with power. This article discuss some examples of dialogue between the dictionary of a language and the literary dictionary.*

Keywords: Dictionary, Democracy, Literature, Baudelaire, Flaubert.

Françoise FINNISS-BOURSIN, « Les dictionnaires, un atout pour communiquer la démocratie ? »

Beaucoup de concepts difficiles gagneraient à être éclairés par les dictionnaires. Des mots tels que démocratie, démagogie, laïcité, Islam, islamique, islamiste, « hydre islamiste », communautarisme, utilisés fréquemment dans le débat public, pourraient perdre une partie de leur obscurité grâce aux dictionnaires. Mais il existe aussi des alternatives pour lever la confusion générale, certaines satisfaisantes, d'autres dangereuses.

Mots-clés : Démocratie, dictionnaire, fake news, islam, laïcité.

Françoise FINNISS-BOURSIN, "Dictionaries, a tool for spreading democracy?"

*Dictionaries would be useful to explain difficult concepts about democracy. Some words, such as democracy, secularism, islam, islamic, islamist, communautarism, "islamist hydra" often used in public debates, would become clearer if people looked up in a dictionary. But there are other ways to find the proper meanings of these kinds of words: discussions in the media, explanations of historians or leader writers.*

Keywords: Democracy, dictionary, fake news, Islam, secularism.

María Manuela MERINO GARCÍA, « Intertextualité, dialogisme et démocratie dans les dictionnaires »

L'intertextualité est inhérente au dictionnaire. Les définitions qui suivent les entrées sont illustrées d'exemples, tels des fragments de discours, parmi lesquels il faut distinguer ceux qui ont été produits par le lexicographe des citations. Le résultat en est un texte dialogique où le discours du lexicographe rencontre le discours de l'Autre. En suivant ces principes de l'analyse textuelle, nous allons étudier le mot démocratie dans certains dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Mots-clés : Démocratie, intertextualité, dialogisme, discours, dictionnaire.

María Manuela MERINO GARCÍA, "Intertextuality, dialogism, and democracy in dictionaries"

*Intertextuality is inherent to the dictionary. In fact, the definitions which follow the entries are illustrated with examples, such as discourse fragments, including those that were produced by the lexicographer from the citations. The result is therefore a dialogic text where the lexicographer's discourse meets the Other's discourse. The aim of this study is to follow this principle of textual analysis, mainly in the word democracy, in some dictionaries from the 17<sup>th</sup> century until now.*

*Keywords: Democracy, intertextuality, dialogism, discourse, dictionary.*

Àngels SANTA, « L'utilisation du terme "démocratie" dans les dictionnaires de symboles »

Nous cherchons la définition courante de *démocratie* dans les dictionnaires usuels. Dans les dictionnaires de symboles le terme *démocratie* ne figure pas en tant que tel. Les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité sont aujourd'hui transférés sur la démocratie, et nous procédons à l'étude de ces caractéristiques en cherchant à analyser ces trois concepts ainsi que les symboles qui y sont adhérents pour passer après aux contraires, qui n'ont pas meilleure fortune dans ces dictionnaires.

Mots-clés : Démocratie, symbole, liberté, fraternité, égalité.

Àngels SANTA, "The use of the term 'democracy' in dictionaries of symbols"

*We look for the current definition of democracy in the usual dictionaries. In symbol dictionaries the term democracy does not appear as such. The ideals of freedom, equality and fraternity are today transferred to democracy, and we proceed to the study of these characteristics by seeking to analyze these three concepts as well as the symbols which are adhered to them to pass after to the opposites., which have no better fortune in these dictionaries.*

*Keywords: Democracy, symbol, freedom, fraternity, equality.*

Ksenofon KRISAFI et Kejsi RIZO, « Quelques spécificités du sens de démocratie dans la terminologie juridique »

La démocratie, en tant que forme de gouvernement qui vise à relier deux des éléments constitutifs essentiels de l'État : le peuple et le gouvernement, n'existe que dans une relation assez étroite avec l'État, la loi, le droit et la langue ou les mots. Les mots sont l'élément le plus essentiel et le plus important des

actes juridiques d'un État. Sans respect des normes linguistiques, il ne peut y avoir de notions de droit, encore moins de démocratie.

Mots-clés : Démocratie, langue, État, loi, état de droit, population, gouvernement.

Ksenofon Krisafi and Kejsi RIZO, "Some specificities of the meaning of democracy in legal terminology"

*Democracy, as a form of government which aims to connect two of the essential constituent elements of the state: the people and the government exists only in a fairly close relationship with the state, law, and language or words. Words are the most essential and important component of a state's legal acts. Without respect for linguistic norms, there can be no notions of law, much less democracy.*

*Keywords: Democracy, language, state, law, rule of law, population, government.*

Jean, Marcel LAUGINIE, « Terminologie, communication politique et citoyenne. Campagne politique, choc de cultures ? »

Après l'étude de l'efficacité de la théorie terminologique française pour les microdécisions, avec la mercatique (Les Cahiers du dictionnaire n° 11), qu'en est-il pour les macrodécisions où la communication est essentielle, la campagne politique en étant un des aspects ?

Mots-clés : Science terminologique, démocratie, macrodécision, communication, campagne politique, mercatique.

Jean, Marcel LAUGINIE, "Terminology and political and citizen communication. The political marketing, a clash of cultures?"

*After studying the effectiveness of the terminological theory in France for micro-decisions, with marketing (Cahiers du dictionnaire no 11), what about the macro-decisions where communication is essential, political marketing being one of the aspects?*

*Keywords: Terminological science, democracy, macrodecision, communication, political marketing, marketing.*

Mario SELVAGGIO, « Liberté, Égalité, Fraternité » dans le dictionnaire. Du "Dictionnaire de l'Académie française" à "Littré" »

Étant la devise *Liberté Égalité Fraternité* l'image elle-même de l'âme de la France, il m'a paru intéressant d'en regarder la présence dans les dictionnaires de la langue française, du *Dictionnaire de l'Académie française* à celui d'Émile Littré,



CLASSIQUES  
GARNIER

## Bulletin d'abonnement revue 2021

*Les Cahiers du dictionnaire*

1 numéro par an

M., Mme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Prix TTC abonnement France, frais de port inclus		Prix HT abonnement étranger, frais de port inclus	
Particulier	Institution	Particulier	Institution
35 €	44 €	45 €	53 €

Cet abonnement concerne les parutions papier du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les numéros parus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont disponibles à l'unité (hors abonnement) sur notre site web.

Modalités de règlement (en euros) :

- Par carte bancaire sur notre site web : [www.classiques-garnier.com](http://www.classiques-garnier.com)
- Par virement bancaire sur le compte :  
Banque : Société Générale – BIC : SOGEFRPP  
IBAN : FR 76 3000 3018 7700 0208 3910 870  
RIB : 30003 01877 00020839108 70
- Par chèque à l'ordre de Classiques Garnier

Classiques Garnier

6, rue de la Sorbonne – 75005 Paris – France

Fax : + 33 1 43 54 00 44

Courriel : [revues@classiques-garnier.com](mailto:revues@classiques-garnier.com)

data file 3/2020/2021



Achévé d'imprimer par Corlet Numéric,  
Z.A. Charles Tellier, Condé-en-Normandie (Calvados), en janvier 2021  
N° d'impression : 170125 - dépôt légal : janvier 2021  
*Imprimé en France*

Abonnez-vous sur notre site web :  
[www.classiques-garnier.com](http://www.classiques-garnier.com)